

Montréal, le 28 juin 2023

Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Par courriel : ministre@economie.gouv.qc.ca

Objet : Demande de création d'un programme de soutien d'urgence pour les PME québécoises affectées directement par les feux de forêt

Monsieur le Ministre,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est le plus grand regroupement de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, réunissant quelque 97 000 propriétaires de PME, dont 21 000 au Québec. Elle fait valoir les intérêts et les opinions des PME issues de tous les secteurs d'activité. Dès l'apparition des feux de forêt qui sévissent au Québec, notre organisation s'est mobilisée afin de soutenir les propriétaires de PME touchés par les incendies, notamment en créant une page¹ internet qui regroupe des outils et des ressources pouvant être utiles aux entreprises.

État de la situation au Québec

Actuellement, le Québec ainsi que d'autres provinces et territoires du Canada sont confrontés à des incendies forestiers d'une intensité exceptionnelle pour cette période de l'année. D'après la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)², le nombre d'incendies signalés cette année (481) est près du double de la moyenne des dix dernières années à la même période (266). De plus, ces feux qui touchent particulièrement les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, ainsi que le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, sont d'une ampleur sans précédent et ont détruit de vastes étendues de terre, de même que des infrastructures essentielles au bon fonctionnement de nombreuses PME. En effet, le dernier bilan de SOPFEU indique qu'une superficie record de plus d'un million d'hectares a été affectée, la plus élevée en 100 ans³. Dans ces conditions, la FCEI s'inquiète des répercussions néfastes sur les PME qui exercent leurs activités dans les zones sinistrées et/ou dépendent de celles-ci.

¹ FCEI, Feux de forêt au Québec : mesures de soutien. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/ressources/feux-foret-quebec-mesures-soutien>

² SOPFEU, Données en date du 28 juin 2023. Consultation en ligne : <https://sopfeu.qc.ca/>

³ Le Devoir, 26 juin 2023. Consultation en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/793624/incendies-de-foret-des-feux-records-depuis-100-ans-au-quebec>

Impacts des incendies sur les entreprises québécoises : un programme d'aide est de mise

D'emblée, la FCEI salue les actions gouvernementales déployées et les diverses opérations en matière de sécurité et de protection des populations. L'évacuation de certaines municipalités dans ces régions, ainsi que la fermeture des routes et des territoires forestiers touchés, constituent des mesures fortes et indispensables pour la sûreté et la santé de tous. Nous soulignons également l'importance des mesures d'assouplissement instaurées rapidement par Revenu Québec pour soutenir les entreprises et les particuliers touchés par les feux de forêt, notamment en ce qui concerne leurs obligations fiscales.

Cependant, il est important d'évoquer leurs impacts économiques considérables sur les PME. Certains entrepreneurs ont été contraints d'interrompre ou de réduire leurs activités, de mettre à pied leurs employés, etc. L'industrie forestière, manufacturière, minière, touristique et agricole sont particulièrement confrontées à ces situations très difficiles et à des perspectives vraiment préoccupantes en raison du risque accru d'incendies et de leur intensification au courant de l'été. Certains propriétaires de PME subissent des pertes économiques significatives qui s'élèvent à des sommes dépassant les 100 000 \$. Ainsi, ces derniers tirent la sonnette d'alarme quant à la hausse prochaine des prix⁴ des matières premières telles que le bois de construction, le papier, le carton, etc. Ces conséquences pourraient aussi se répercuter sur certains secteurs économiques tels que la construction et l'habitation, ainsi que sur l'économie dans son ensemble.

C'est pourquoi la FCEI vous demande la mise en place d'un programme d'urgence d'aide ciblé pour les PME des régions directement affectées par les feux de forêt. Votre gouvernement a démontré une grande écoute lors de la pandémie en mettant en place une série de programmes adaptés pour épauler les entreprises dans cette période trouble. Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que le 2 juin dernier, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis en place une aide aux PME subissant les répercussions des feux de forêt⁵. Nous sommes persuadés que le gouvernement du Québec peut en faire autant pour aider les petites et moyennes entreprises qui voient leur avenir incertain en raison de cette terrible situation.

Restant disponible pour discuter d'éventuelles pistes de solution et d'intervention, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



François Vincent
Vice-président, Québec

- c. c. François Legault, premier ministre
François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique
André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Caroline Proulx, ministre du Tourisme
Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie
Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts

⁴ Journal de Montréal, 27 juin 2023. Consultation en ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2023/06/27/les-prix-du-bois-de-construction-du-papier-et-carton-vont-bondir>

⁵ *En anglais seulement*. Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Financial Support Coming for Small Businesses Impacted by Wildfires. Consultation en ligne : <https://novascotia.ca/news/release/?id=20230602006>